

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-329 DU 3 AOUT 1998
Portant nominations à titre
normal et civil dans l'Ordre
du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 Juin au 02 Juillet 1998 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Social du Bénin pour prendre rang à compter de la date de la réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

1 - Présidence de la République

Messieurs : - ADJAHO Pierre-Célestin, Linotypiste Chemigraphe
- AGBOTON AGBETE Clément, Préposé des Services Administratifs

2 - Cour Constitutionnelle

Monsieur : - MONTCHO Koffi, Attaché des Services Administratifs

3 - Cour Suprême

à titre posthume Feu AGBAN R. Paulin, Préposé des Services Administratifs

4 - Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Madame : - AGUIDISSOU Akouavi Martine, Contrôleur Technique audiovisuel

Messieurs : - ADJIWANOU Dominique, Reporter-Photographe
- AGOSSOU Dansou Parfait, Documentaliste

5 - Conseil Economique et Social

Monsieur : - SAPONOU Hilaire W. K., Administrateur du Tourisme et de l'Hôtellerie

6 - Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme

Madame : - MARCOS Solange Diane Ida Laty, épouse CHABI-KAO
Secrétaire Adjointe des Services Administratifs

7 - Ministère des Finances

Monsieur : - AMEGNINOU Mensah Claude, Infirmier à la retraite

8 - Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative

Madame : - BATOKO Amina, Sage-Femme à la retraite

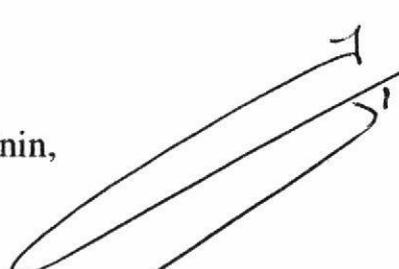
9 - Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Monsieur : - ALAPINI Babadjidé Jean-Michel, Instituteur à la retraite.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 3 AOUT 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - CC 2 - CS 2 - MINISTERES 18 - CES 2 - GCONB 15
- SGG 4 - HAAC 2 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 -
IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSE 12.